République Française
Département de La Réunion

COMMUNE DU TAMPON
La France dans l'Océan Indien

DECISION D'ESTER EN JUSTICE
5 -2023/DAJRCP

LE 3ème ADJOINT DE LA COMMUNE DU TAMPON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et suivants ;

VU la délibération du conseil municipal n° 29-20220630 en date du 30 juin 2022 donnant délégation à M. Charles Emile GONTHIER, 3ème Adjoint, pour ester en justice se rapportant à des faits d'entrave à la circulation sur le chemin Raoul Hoarau ;

VU l'ordonnance de référé du Président du Tribunal judiciaire de Saint-Pierre en date du 28 décembre 2022 n° 22/00254 qui a notamment ordonné à Mme Armande HOARAU d'enlever les troncs de palmiers, boues et autres végétaux, les panneaux, les caméras et marquages au sol dans le délai d'un mois qui suit la signification de l'ordonnance sous astreinte de 100 € par jour à l'expiration de ce délai et pour une durée de 120 jours calendaires et mis à sa charge une somme de 2000 € au titre des frais irrépétibles ;

VU la déclaration d'appel faite au nom de Mme Armande HOARAU par Me Gabriel ODIER enregistrée sous le numéro 23/00294, et mise au rôle à la date du 13 mars 2023, sous le numéro 23/00334, à l'encontre de la Commune du Tampon et de l'ordonnance susvisée ;

DECIDE de défendre les intérêts de la Commune du Tampon devant le Cour d'appel de Saint Denis de la Réunion dans le cadre de l'appel fait à son encontre et portant sur l'ordonnance du 28 décembre 2022 n° 22/00254, lequel appel a été interjeté le 13 mars 2023, enregistré sous le n° 23/00294 et mis au rôle à la même date sous le n° 23/00334.

Fait au Tampon, le 03 AVR. 2023

COMMUNE DU TAMPON REUNION DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le 3ème adjoint

Charles Emile GONTHIER
3ème Adjoint
Secteur Centre-Ville

Charles Emile GONTHIER

Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission au contrôle de Légalité le :
- l'exécution des formalités de publicité requise par le CGCT le :

256 rue Hubert Delisle - CS 32117 - 97831 Le Tampon Cedex
Tél. 0262 57 86 86 - Fax. 0262 57 84 26 - E-mail : gestion.courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr